



Secaar

Agir ensemble pour un développement intégral

Diffusé par **SECAAR**
01 BP 3011 LOMÉ 01 TOGO
00228 22 20 28 20
secretariat@secaar.org
www.secaar.org



L'ÉLEVAGE DES MOUTONS

Synthèse, réalisée par le Secaar, de « Élevage du mouton en zone tropicale humide » - Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux (IEMVT).



ALIMENTATION

- **les fourrages** (pâturages naturels ou cultures fourragères, graminées ou légumineuses, plantes herbacées ou ligneuses) = ressource primordiale pour les moutons. Leur utilisation se fait par pâturage direct, distribution à l'auge, mise en réserve avec consommation différée (foin). Le nombre de moutons adultes qu'il est possible de nourrir annuellement à l'hectare de pâturage varie en fonction de la pluviométrie :

| PRÉCIPITATIONS EN MM | NBRE DE MOUTONS / HA |
|----------------------|----------------------|
| 8 | 2.3 |
| 1 | 2.9 |
| 1 | 3.5 |
| 1 | 4.1 |
| 1 | 4.7 |
| 1 | 4.9 |
| 1 | 5.3 |

- **les sous-produits des céréales :**

les pailles : elles représentent un aliment grossier et fibreux, de valeur alimentaire faible. Néanmoins, elles peuvent satisfaire les besoins énergétiques de moutons à l'entretien (béliers au repos par exemple) ou remplacer tout ou partie du foin pour d'autres catégories. Elles constituent un aliment excellent pour le bon fonctionnement du tube digestif et sous réserve d'une complémentation (provende) ne nuisent pas aux performances.

- **les sous-produits de la transformation des grains :**

balles, sons, farines basses, brisures de riz, son de maïs et de blé, sont utilisés dans des mélanges concentrés. les sous produits des légumineuses : la récolte des gousses laisse les fanes, constituées par l'ensemble des feuilles et des tiges. Leur valeur dépend essentiellement du moment de la récolte : si les gousses sont récoltées peu avant maturité les fanes sont encore vertes et leur valeur énergétique est celle d'un très bon foin.

- **les racines et tubercules :**

les parties que peuvent consommer les ovins sont les épluchures résultant de la préparation familiale des repas ou de processus industriels, et les feuilles ou fanes. L'utilisation des épluchures nécessite un complément azoté (tourteau). Les lianes et fanes d'igname ou de patate sont de bons fourrages.

- **les oléagineux et les sous-produits de l'huilerie :**

les graines de coton : distribuées seules elles sont relativement peu consommées par les animaux. Mais on peut les utiliser pour la fabrication d'aliments concentrés utilisés en complément d'une alimentation à base de foin ou de paille de riz.

Par exemple :

| ALIMENT | % | % |
|-------------------|----|----|
| Mélasse | 50 | 50 |
| Farine de riz | 25 | |
| Graines de coton | | 35 |
| Tourteau de coton | 25 | 15 |

- **les tourteaux :**

ils sont incorporés dans les aliments concentrés à des pourcentages variant en fonction des besoins des moutons auxquels la ration est destinée.

Par exemple :

| TROUPEAU | COMPOSITION DU CONCEN- TRÉ | % | QUANTITÉ / TÊTE / JOUR |
|---|--|------|------------------------------|
| Brebis à la lutte et en début de gestation | Son de blé, tourteau de palmiste, épluchure de manioc, mélasse. | 44.4 | 450g. |
| | | 22.2 | |
| | | 22.2 | |
| | | 11.2 | |
| Brebis en milieu de gestation | Son de blé, tourteau de palmiste, épluchure de manioc, mélasse. | 57.1 | 350g. |
| | | 14.3 | |
| | | 14.3 | |
| | | 14.3 | |
| Brebis allaitante | Son de blé, tourteau de coton, épluchure de manioc, mélasse. | 40.0 | 500g. |
| | | 40.0 | |
| | | 10.0 | |
| | | 10.0 | |
| Agneaux et agnelles sevrés | Son de blé, tourteau de coton, mélasse. | 40.0 | 500g. |
| | | 50.0 | |
| | | 10.0 | |
| Béliers | Son de blé, tourteau de coton, mélasse. | 44.4 | 450g. |
| | | 55.5 | |
| | | 11.1 | |

• autres sous-produits utilisables :

bouts blancs et feuilles sèches des cannes à sucre, écumes et mélasse, peaux de bananes, feuilles d'ananas, cabosses de cacao, etc....

REPRODUCTION

La durée de gestation est d'environ 5 mois (de 142 à 152 jours) Les accouplements s'étalant sur l'année il est possible de confier au bélier de 50 à 80 brebis.

SANTÉ

Voir fiche technique «L'élevage des chèvres». Les traitements (doses et produits) sont identiques pour les deux espèces.

LOGEMENT

Superficie des bergeries

La surface de l'abri couvert devra être calculé en fonction de l'effectif total des différentes catégories d'animaux susceptibles de se trouver au même moment dans le troupeau.

On peut adopter les superficies moyennes suivantes :

- Adulte 0.20 à 0.40 m²
- Brebis avec agneau 0.30 à 0.50 m²
- Jeune 0.15 à 0.20 m²
- Bélier 0.50 à 0.75 m²

Le parc attenant à la bergerie doit avoir une surface calculée sur la base de 2 à 3 m² par tête.

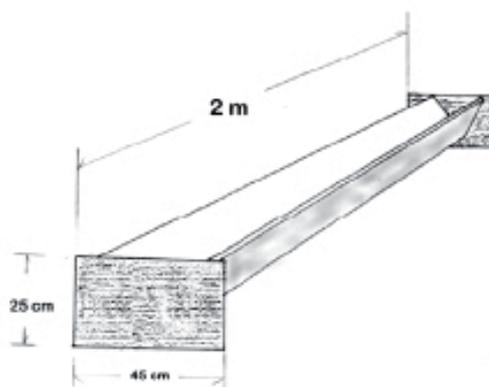
Voir exemple en page 4, image 1 : bergerie et parc de nuit pour 40 à 50 brebis (SODEPRA - Côte d'Ivoire)

Les crèches (ou auges, ou mangeoires)

Le modèle présenté ci-dessous est simple à construire et économique. D'une longueur de 2 mètres, il permet à 20 brebis de consommer leur ration en même temps. La fabrication d'une mangeoire de ce type nécessite :

Matériaux :

- 2 planches 2 x 0.25 x 0.02 m
- 2 planches 0.45 x 0.25 x 0.02 m
- 4 chevrons 0.25 x 0.05 x 0.05 m



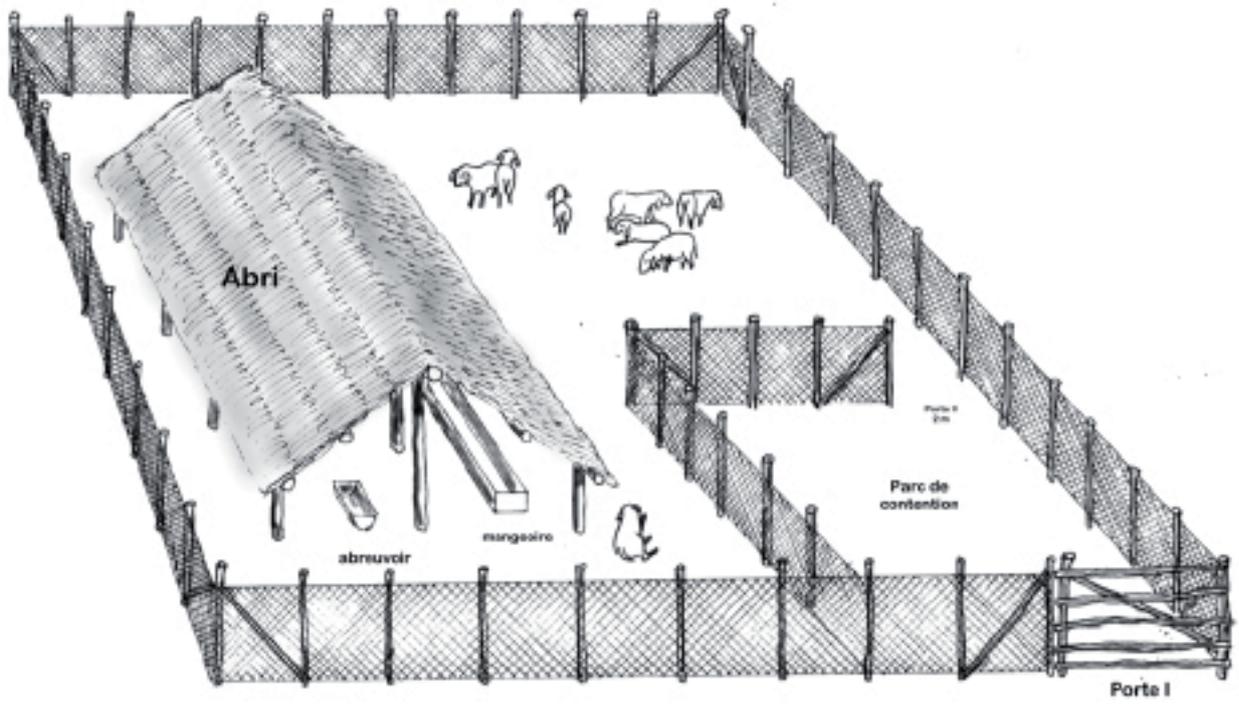


Image 1